

H-France Review Vol. 14 (November 2014), No. 192

Loïc Charles, Frédéric Lefebvre, and Christine Théré, eds. *Le cercle de Gournay, Savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVIIIe siècle*. Paris, INED, 2011. 29€ (pb). ISBN 978-2733-210390.

Compte-rendu par Arnaud Orain, Université Paris 8 Saint-Denis.

Il est rare, et précieux, dans une vie de chercheur, d'être parvenu à faire apparaître un objet historiographique nouveau. Or, c'est ce que Loïc Charles, Frédéric Lefebvre et Christine Théré ont réussi avec l'ouvrage collectif qu'ils ont dirigé aux éditions de l'INED. Des travaux précédents avaient permis de mieux cerner les figures de Jacques Vincent de Gournay (1712-1759), négociant malouin devenu intendant du commerce, et de quelques-uns de ses collaborateurs.^[1] Mais c'est l'appréhension de leur entreprise collective—ses méthodes et ses buts—qui faisait défaut jusqu'alors. Ce n'est plus le cas grâce à ce livre qui prouve définitivement qu'il a existé, avant et lors des débuts de la physiocratie, un autre pôle structurant de l'économie politique française des Lumières.

Issu d'un colloque tenu en 2004, cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre des chercheurs venus d'horizon divers (économie, démographie, histoire, sociologie, philosophie). Or cette multidisciplinarité était essentielle. On chercherait en effet vainement à cerner ce qui s'apparentait à l'époque à un nouveau genre littéraire en produisant une histoire éthérée des idées, uniquement centrée sur les enjeux de la discipline économique, ou à l'inverse en se cantonnant à une histoire sociale des acteurs et de leurs pratiques, sans références à leurs représentations. Dans cette matrice qu'est le dix-huitième siècle pour la pensée économique, il faut élargir le spectre d'analyse et croiser les regards. C'est ce que cet ouvrage, si justement sous-titré « savoirs économiques et pratiques administratives », est parvenu à faire, et ce n'est pas là la moindre de ses qualités.

Le livre s'organise autour de trois parties, qui offrent autant de points de vue sur le cercle de Gournay, et d'entrées possibles dans sa compréhension. La première est centrée sur l'histoire culturelle et l'histoire intellectuelle, la deuxième sur les langages et les savoirs et la troisième sur la philosophie, la politique et l'histoire du commerce. Nous envisagerons dans ce qui suit la première, puis ensemble les deux parties suivantes.

Si seule l'étude de Simone Meyssonier est directement consacrée à Gournay, l'intendant et ses idées sont omniprésents dans le volume, et son rôle parfaitement identifié. Ce n'est pas celui d'un François Quesnay, et c'est justement là que se situe l'un des apports majeurs du livre, qui veut à juste titre en finir avec « la tyrannie des grands auteurs » (p. 18). Car contrairement à la physiocratie à qui l'on a tant reproché—en partie à tort—son fonctionnement en vase clôt, son organisation hiérarchique et son ton dogmatique, le cercle de Gournay apparaît comme un lieu de débat « démocratique ». Cela tient certainement à la personnalité de son animateur, Gournay lui-même, toujours prêt, comme le rappellent Loïc Charles et Simone Meyssonier, à accepter la discussion, à se rendre aux arguments des autres, cherchant moins à démontrer qu'à guider. Mais cela nous dit quelque chose de plus sur le cercle et son rôle historique. En étant au moins autant des passeurs que des pourvoyeurs de savoirs, en mettant leurs idées sous le feu permanent de la critique et de la discussion, en se plaçant en retrait des textes, les acteurs du cercle de Gournay pratiquent entre eux ce qu'ils veulent voir à l'œuvre dans le public. Comme le montre L. Charles, S. Meyssonier et Julian Swann dans cette première partie, le cercle a en effet pour ambition—par ses publications théoriques, mais aussi administratives, voire plus « légères »—de faire passer les débats politiques, jusqu'alors relevant du « secret du roi », dans l'espace public. Et là encore il ne s'agit tant pas tant de triompher

d'adversaires identifiés que de susciter le débat. Car comme le fait très justement remarquer David Kammerling Smith dans le chapitre d'ouverture de cette partie, on aurait tort de croire que Gournay devait en permanence batailler au Bureau du commerce contre un personnel de « réglementaires » et de « colbertistes » acharnés. Les choses étaient plus complexes que la vision caricaturale de cette administration qui a trop souvent été véhiculée jusqu'ici. Cette mutation du débat vers le « public », la « sphère publique » et la « liberté » a commencé dans les années 1720-30 et le cercle de Gournay va lui donner une impulsion majeure dans la France des années 1750. Sa mission n'est donc pas d'apporter la lumière à un pays de ténèbres, mais d'amener une nation en mouvement—de ce point de vue, comme le montre Julian Swann, le rôle de Malesherbes à la direction de la librairie a été crucial—à réfléchir sur les matières de commerce pour préparer les esprits à la réforme. Bénéficiant d'une double culture, celle du négoce puis celle de la haute administration, que L. Charles a parfaitement identifié pour la plupart des acteurs du cercle, ces personnages sont en mesure soit de lancer, soit d'approfondir les grands débats du temps, qu'il s'agisse du taux d'intérêt, du commerce des grains, de la réforme des corporations ou de la noblesse commerçante.

Mais—et c'est une autre grande différence entre l'« économie politique » physiocrate et la « science du commerce » du cercle de Gournay—ces débats sont toujours inscrits dans un ici et un maintenant. Ils sont tout sauf désincarnés. Quesnay, Mirabeau et leurs disciples ont au contraire proposé une construction rationnelle, atemporelle et transcendante, celle de « l'ordre naturel », devant lequel les vérités locales doivent céder. La « science du commerce », si elle prépare par bien des aspects l'avènement de la physiocratie, s'en distingue par cette attention constante au réel, au contingent. Les auteurs du volume soulignent d'ailleurs fréquemment que ce qui caractérise le cercle, ce n'est pas tant un corpus de principes qu'une méthode et un investissement de la sphère publique. Peut-être d'ailleurs ont-ils trop insisté sur cet aspect. Car si des personnages comme Abeille ou Turgot se rapprocheront de la physiocratie et œuvreront selon ses principes, on peut identifier un groupe plus précis qui partagera des idées communes au sein du cercle, et entrera justement en conflit avec la physiocratie lors de la décennie 1760. Autour de Gournay, Forbonnais, Plumard de Dangeul et Clicquot-Blervache pourraient se reconnaître dans une volonté commune qui n'est d'ailleurs pas sans rapports avec leurs origines culturelles et leurs intérêts de classe. Celle d'abord de réduire le taux d'intérêt pour permettre à l'argent de s'investir dans les activités productives, et non dans la finance. De ce point de vue ensuite, ces auteurs font la promotion de l'agriculture et des « arts utiles » au détriment du luxe des grandes villes, et sont tous favorables à la hausse de la population. Enfin ils défendent des mesures que l'on qualifierait à bien des égards de « protectionnistes »: Gournay et Forbonnais (du moins à ses débuts), veulent un acte de navigation pour soutenir la marine française contre les Hollandais; ils sont favorable au libre commerce intérieur des grains, mais veulent des restrictions aux importations et exportations. Autant d'éléments qui offrent une image différente de celle que Turgot a voulu donner de Gournay dans son célèbre « Éloge » de 1759.^[2] Les documents présentés en annexe de l'ouvrage (inventaires et mémoires inédits de Gournay) permettent pleinement de renforcer cette lecture beaucoup plus complexe—et riche—de la pensée de l'intendant que ce réducteur « laissez-faire » auquel on a trop voulu le réduire.

Et ce n'est pas tout. Car outre cette image plus fidèle du cercle, de son identité, de son fonctionnement et de ses buts, l'ouvrage ouvre d'autres pistes de recherches dans les parties suivantes, et elles sont toutes aussi fructueuses que les premières. Il s'agit, en particulier, de l'étude de la langue, de la rhétorique et plus généralement du genre littéraire de la « science du commerce ».

Si, contrairement aux physiocrates et à Turgot, les auteurs du cercle de Gournay veulent parler « le langage commun » et se refusent à la création de néologismes, il n'en reste pas moins qu'il faut comprendre cette langue et comment elle est utilisée. C'est ce à quoi se livrent avec brio Christine Théré et Jean-Marc Rohrbasser d'un côté et Marie-France Piguet de l'autre respectivement autour des substantifs « population » et de l'adjectif « commerçant ». Grâce à une enquête serrée à partir de bases de données numérisées, les premiers parviennent à reconstituer non seulement les différents usages du mot, mais encore comment la langue française a hérité de ces usages. Qu'il s'agisse d'une « multitude dénombrable » ou d'une « action de peupler », on découvre le rôle crucial des traductions de l'espagnol vers le français, effectuées par le groupe Gournay, dans la diffusion du mot au cours des années 1750. En quoi est-ce important? D'abord pour insister sur le populationnisme

des auteurs du cercle en général et de Plumard de Dangeul en particulier—un élément presque constamment passé sous silence par les commentateurs. Ensuite parce que l'on a trop souvent fait de l'économie politique française des Lumières la fille de l'arithmétique politique anglaise. L'enquête menée ici montre combien les auteurs latins ont comptés dans le débat public de la France des années 1750. Enfin, plus généralement, parce qu'aucune science, surtout à sa naissance, ne peut être comprise sans que son vocabulaire ait été précisément situé. Il en va de même de l'analyse par M.-F. Pignet de l'usage de l'adjectif « commerçant ». Avec lui, c'est une conception nouvelle des activités humaines et la désignation d'un ensemble de valeurs qui émerge. Car au-delà de l'histoire des concepts, il s'agit de comprendre la performativité d'un tel langage et c'est ce à quoi s'attachent les chapitres de Philippe Steiner et Frédéric Lefebvre.

Comme le rappelle le premier, il y a « des jugements sociaux » derrière des mots qui « participent à la construction de la réalité » (p. 180). Or ce « commerce politique » ou cette « science du commerce » est justement autre chose que le commerce des commerçants d'un côté, et l'économie politique des physiocrates de l'autre. C'est à un art du gouvernement que Gournay et son cercle invitent, et une fois de plus, Ph. Steiner montre parfaitement en quoi cet art se distingue de celui de Turgot et des physiocrates et de la fausse image « libérale » que le premier a voulu donner de l'intendant du commerce. Frédéric Lefebvre, invoquant, comme d'autres auteurs dans l'ouvrage d'ailleurs, la figure et la méthode de Jean-Claude Perrot, fait des détours par les auteurs classiques et le théâtre du dix-huitième siècle pour justement s'intéresser à ces fameux « jugements sociaux » dont parle Ph. Steiner. Qu'est-ce qu'être « honnête » au siècle des Lumières et un négociant peut-il l'être? En séparant conceptuellement les « marchands » des « négociants », le cercle de Gournay va tenter de redresser l'image des seconds. Pour ce faire, il va falloir tenter de concilier l'« honnêteté » et l'« utilité », ou la « noblesse » et le « commerce » et prouver que les négociants participent pleinement au « bien public ». Sans évoquer un principe mandevillien, ou une proto-main invisible, Donatienne Duflos de Saint-Amand montre comment cette réhabilitation du négociant s'accompagne d'une promotion de « l'intérêt », sous toutes ses formes. Ici toutefois, si l'on suit parfaitement l'auteur dans ses développements sur l'intérêt individuel comme principe d'action, on regrette qu'elle ait moins enquêté sur la place du prêt à intérêt chez des auteurs peut-être plus méfiants envers lui que ce que l'on a cru jusqu'ici.

Cette question des mots et de la langue de la « science du commerce » est indissociable de son genre littéraire. Comme le souligne Paul Cheney dans le dernier chapitre, il n'y a pas de voie unique pour présenter des idées à caractère « économique » au siècle des Lumières. Pensons aux contes, aux chansons, à la poésie, aux dialogues et également, bien entendu, à l'histoire. Matière instructive et plaisante, « l'histoire du commerce » est un genre particulièrement prisé par le cercle de Gournay et Paul Cheney montre ici toutes ses potentialités. L'étude des lois, des constitutions, des peuples et des migrations, des ports et des fleuves, des routes commerciales, des guerres et des traités, etc. constituent autant d'éléments qui permettent aux auteurs du cercle de comprendre le développement de l'économie européenne. L'histoire est convoquée pour juger de ce qui a réussi ou échoué, et partant pour faire des propositions concrètes en vue de rivaliser avec l'Angleterre. Bien sûr, l'influence de Montesquieu sur ce genre littéraire est importante, mais elle n'est pas unique. Et c'est tout à l'honneur de Catherine Larrère d'interroger cette filiation trop convenue, trop évidente, entre Montesquieu et le cercle de Gournay. S'il est certain que l'auteur de *l'Esprit des lois* a joué un rôle important pour ces jeunes talents des années 1750, il n'est pas le seul, et d'autres pistes doivent être explorées. Ce n'est pas exactement ce que fait C. Larrère, mais son chapitre a le très grand mérite de montrer où il y a des convergences et où elles s'arrêtent, où la méthode « sociologique » de Montesquieu est suivie et où elle ne l'est pas.

Tous ces éléments m'amènent à recommander sans restrictions un ouvrage qui restera comme un jalon majeur de l'étude des représentations et des pratiques économiques au siècle des Lumières, et qui, de ce point de vue, ouvre une perspective méthodologique nouvelle et extrêmement fructueuse aux chercheurs, quelles que soient les époques étudiées.

LISTE DES CHAPITRES

I. Histoire culturelle, histoire intellectuelle

David Kammerling Smith, « Le discours économique du Bureau de commerce, 1700-1750 »

Loïc Charles, « Le cercle de Gournay: usages culturels et pratiques savantes »

Simone Meyssonier, « Vincent de Gournay, un intendant de commerce au travail. L'apport du fonds de Saint-Brieuc à l'intelligence de ses textes »

Julian Swann, « Malesherbes et la critique parlementaire du despotisme, de la bureaucratie et de la monarchie administrative »

II. Langage et Savoirs

Christine Théré and Jean-Marc Rohrbasser, « L'entrée en usage du 'population' au milieu du XVIII^e siècle »

Marie-France Piguet, « Noblesse 'commerçante' / Nation 'commerçante': genèse d'un adjectif »

Philippe Steiner, « Commerce, commerce politique »

Frédéric Lefebvre, « L'honnêteté du négociant : une querelle sociologique française au milieu du XVIII^e siècle »

III. Philosophie, politique et histoire du commerce

Donatienne Duflos de Saint-Amand, « Du problème de la légitimité de l'intérêt à celui de sa normalité et de sa maîtrise: la notion d'intérêt dans les articles de l'*Encyclopédie* rédigés par Véron de Forbonnais »

Catherine Larrère, « Système de l'intérêt et science du commerce de François Véron de Forbonnais, lecteur de Montesquieu »

Paul Cheney, « L'histoire du commerce. Genre littéraire et méthode en économie politique »

NOTES

[1] Antoin E. Murphy, « Le développement des idées économiques en France (1750-1756) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 33(4) (1986): 521-541; Antoin E. Murphy, « Richard Cantillo et le groupe de Vincent de Gournay », in A. Béraud et G. Faccarello eds, *Nouvelle Histoire de la pensée économique* (Paris: La Découverte, 1992), pp. 188-203; Simone Meyssonier, *La Balance et l'horloge. La genèse de la pensée libérale au XVIII^e siècle* (Montreuil: Éditions de la Passion, 1989); Simone Meyssonier, « Chronologie » et « Présentation », in S. Meyssonier ed., *Traité sur le commerce de Josiah Child suivi des Remarques de Jacques Vincent de Gournay* (Paris: L'Harmattan, 2008), pp. vii-lxiii; Philippe Minard, *La Fortune du Colbertisme. État et industrie dans la France des Lumières* (Paris: Fayard, 1998); Arnault Skornicki, *L'économiste, la cour et la patrie* (Paris: CNRS éditions, 2011).

[2] Anne-Robert-Jacques Turgot, « Éloge de Vincent de Gournay », in G. Schelle ed., *Œuvre de Turgot et documents le concernant* (Paris: Alcan, 1913), t. 1, pp. 214-235.

Arnaud Orain
Université Paris 8 Saint-Denis.
arnaud.orain@univ-paris8.fr

Copyright © 2014 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/ republication in electronic form of more than five percent of the contents of H-France Review nor re-publication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on H-France Review are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.

ISSN 1553-9172